

Nouveau PLU-H : avis favorable de la Commission d'enquête

La Commission d'enquête du nouveau Plan Local d'Urbanisme - Habitat (PLU-H) vient de donner un avis favorable au projet de révision présenté par la Métropole de Lyon qui sera approuvé officiellement lors du vote en mai prochain. La Commission a noté que le dossier soumis à l'enquête publique *"est remarquable à bien des égards et de grande qualité"*. 11 425 observations ont été traitées au niveau des 59 communes concernées, soit 3 fois plus qu'en 2005, 9538 émanant du public. Les habitants de Montchat ont été très nombreux à s'exprimer.



ALAIN ROCHET :
"J'aime Montchat"
a mobilisé ses troupes

Plus qu'attentifs et donc très actifs depuis 2017 face aux nuisances provoquées par l'énorme chantier de construction du Tram T6, les membres de l'association "J'aime Montchat" (ils sont environ 200) ont peu à peu élargi leur "démarche citoyenne" en lançant plusieurs études et opérations de communication sur le quartier. Ils entendent défendre son identité et comptent bien notamment faire évoluer le projet de réhabilitation de l'ancienne clinique Trarieux et son environnement. Il est prévu d'ériger sur ce site plusieurs constructions (on va encore "bétonner" regrettent-ils) dont certaines atteindraient 13 mètres de hauteur.

Autant dire que "J'aime Montchat" a beaucoup contribué à l'enquête publique et va redoubler de vigilance.

**DAVANTAGE DE DÉTAILS ET UN POINT
 COMPLET DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO**



**LE COMMENTAIRE DE
 CATHERINE PANASSIER**
Maire du 3^{ème} arrondissement

Saluant le travail réalisé pour l'élaboration de ce PLUH, Catherine Panassier, Maire du 3^{ème}, s'exprime pour la gazette : « Le PLU-H porte bien sûr sur le développement maîtrisé de l'urbanisation mais il traduit également notre volonté de préservation et de mise en valeur des espaces naturels de notre agglomération.

A Montchat, nous avons poursuivi notre objectif de respecter l'histoire du quartier qui fait sa particularité. Cela se traduit par exemple par la préservation d'une trentaine d'éléments bâtis (contre 6 auparavant) les plus caractéristiques en différents lieux du quartier dont bien sûr la maison du 18, cours du Docteur-Long. Par ailleurs, le coefficient de pleine terre pour les nouvelles constructions est également passé de 20 à 25 %, pour renforcer la plantation d'arbres d'espèces variées. Concernant le projet de la clinique Trarieux, le nombre de contributions nous démontre combien les habitants sont soucieux de leur environnement et c'est une bonne nouvelle. Il nous rappelle combien il est nécessaire de poursuivre le travail que nous menons avec les architectes du projet et ceux des bâtiments de France pour permettre une belle réhabilitation du bâtiment ancien de la clinique et l'insertion de nouveaux petits bâtiments d'une grande qualité architecturale, au cœur d'une végétation grandement densifiée. Les interrogations actuelles et légitimes des habitants doivent être levées et c'est pourquoi nous ouvrirons un nouveau temps d'échange dès le mois de juin au lendemain du vote du PLUH, avec l'organisation d'une réunion publique en présence du promoteur ADIM et de l'ensemble des partenaires du projet. »